

Sommaire de la consultation sur l'évaluation de la petite enfance

Ce que nous avons entendu

Sommaire de la consultation sur l'évaluation de la petite enfance

Date de la consultation

2 mars 2023

Coordonnées

Leslie McNabb, responsable, Initiatives stratégiques
Division de la réussite scolaire et de l'inclusion
Ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance
Leslie.McNabb@gov.mb.ca

Participants à la consultation

- Directeurs généraux de division scolaire
- Cadres supérieurs de division scolaire
- Manitoba Association of School Superintendents

Vue d'ensemble

La réussite de nos enfants : L'avenir du Manitoba – Rapport de la Commission sur l'éducation de la maternelle à la 12^e année contient plusieurs recommandations sur l'évaluation des élèves de la petite enfance et sur l'importance de soutenir les interventions et les stratégies visant les jeunes enfants ayant des besoins sur le plan de l'apprentissage. En réponse au rapport de la Commission, le gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre, dans le cadre du *Plan d'action pour l'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba*, des outils d'évaluation cohérents pour les élèves au niveau de la petite enfance, en particulier ceux entrant en maternelle et ceux ayant un apprentissage perturbé.

Le 2 mars 2023, le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance a tenu une consultation auprès des cadres supérieurs des divisions scolaires pour obtenir leurs commentaires sur les outils qui sont utilisés au Manitoba pour évaluer les élèves au niveau de la petite enfance. Les objectifs de ce processus de consultation étaient les suivants :

- acquérir une compréhension commune de l'état actuel des outils qui sont utilisés au Manitoba pour évaluer les élèves au niveau de la petite enfance;
- comprendre les besoins à combler en matière de données d'évaluation des élèves au niveau de la petite enfance, et ce, au sein des écoles, des divisions scolaires, du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance, d'autres ministères provinciaux et de parties prenantes de l'extérieur;
- envisager un état futur où les évaluations des élèves au niveau de la petite enfance seraient cohérentes et répondraient aux besoins du système partout dans la province.

La consultation a été ponctuée d'exposés sur l'Instrument de mesure de développement de la petite enfance actuellement utilisé au Manitoba pour fournir les données de recensement requises pour orienter la planification à l'échelle du système. La consultation incluait également un exposé de The Learning Bar sur l'Évaluation de la petite enfance (EPE) – qui est appelé en anglais Early Years Evaluation (EYE) – un outil utilisé par 40 % des divisions scolaires du Manitoba qui, en fournissant aux enseignants des données en temps réel, offre un éclairage sur les besoins d'apprentissage des élèves et sur les besoins de planification à l'échelle de l'école et de la division. Pour clore la consultation, les cadres supérieurs des divisions scolaires ont tenu des discussions de fond sur : les outils d'évaluation des élèves au niveau de la petite enfance utilisés dans chaque division; les forces et faiblesses de ces outils; la clé d'une mise en œuvre réussie; les façons dont ces données sont utilisées dans l'ensemble du système.

SUJET 1 : Outils d'évaluation des élèves au niveau de la petite enfance qui sont utilisés au Manitoba : Quels sont-ils? Que permettent-ils d'évaluer?

Principaux thèmes ressortis des discussions

- Les divisions scolaires utilisent une variété d'outils pour évaluer la numératie, la littératie, la motricité fine et globale, la conscience phonologique au niveau de la petite enfance; les domaines de développement des jeunes enfants; la lecture et l'écriture; et les aptitudes sociales et comportementales.
- Les outils d'évaluation les plus couramment utilisés par les divisions scolaires sont les suivants : l'Évaluation de la petite enfance – Observation par l'enseignant (EPE-OE) et Appréciation directe (AD); et l'Indicateur du développement des jeunes enfants (mis en œuvre à l'échelle de la province). Un certain nombre d'outils d'évaluation propres à chaque division est également utilisé.
- De nombreuses divisions ont déclaré utiliser des outils particuliers pour l'évaluation de la littératie ou le dépistage phonétique. Les outils d'évaluation de la littératie les plus couramment utilisés sont Fountas, Pinnell et l'enquête d'observation.
- Les divisions scolaires ont fait mention d'un moins grand nombre d'outils d'évaluation de la numératie, les plus courants étant les évaluations des compétences en mathématiques conçues par les divisions et le programme d'amélioration des compétences en numératie (Numeracy Achievement Program) du Manitoba Rural Learning Consortium.
- Bien que les divisions scolaires aient déclaré utiliser les données de l'Indicateur du développement des jeunes enfants pour éclairer la planification à l'échelle de l'école et de la division, la plupart d'entre elles ont dit ne pas utiliser ces données pour soutenir la planification à l'échelle de la salle de classe.

SUJET 2 : Forces et faiblesses des outils d'évaluation et clé d'une mise en œuvre réussie

Principaux thèmes ressortis des discussions

- Les divisions scolaires ont cerné un certain nombre de faiblesses ou de problèmes liés à la mise en œuvre des outils d'évaluation. En voici un aperçu : le temps nécessaire à la mise en œuvre et la recherche de remplaçants lorsque les enseignants doivent s'absenter de la classe; le coût; le peu de cohérence au chapitre de la mise en œuvre et de la formation des enseignants; le manque de personnel pour recueillir et organiser les données; et la crainte que certains outils ne répondent pas aux besoins culturels au sein de leurs collectivités.
- Durant les discussions sur les forces des outils d'évaluation, presque toutes les divisions ont fait remarquer que les outils d'évaluation avaient une plus grande incidence lorsqu'ils fournissaient une rétroaction immédiate aux enseignants et aux écoles pour guider l'enseignement, les programmes et la planification.
- Une autre force importante souvent mentionnée est la facilité avec laquelle un outil d'évaluation peut être mis en œuvre par les enseignants au moyen de matériel pédagogique clair.
- Parmi les autres forces des outils d'évaluation soulevées par les divisions, mentionnons l'évaluation de tous les domaines du développement de l'enfant, l'harmonisation au programme d'études provincial, la conception à l'échelle de la division, l'adéquation aux besoins locaux et l'intégration au bulletin scolaire.
- Les divisions ont noté que les évaluations au niveau de la petite enfance sont mises en œuvre avec succès dans les conditions suivantes : les enseignants s'entendent tous sur les avantages de telles évaluations; une formation de soutien cohérente est offerte; un financement adéquat et des remplaçants sont accessibles; les données sont communiquées aux écoles et aux divisions avec une intention voulue.

SUJET 3 : Comment les données sont-elles utilisées?

Principaux thèmes ressortis des discussions

- Les divisions ont fourni de nombreuses réponses sur la façon dont les données sont utilisées, ce qui témoigne de l'ampleur et de l'étendue avec lesquelles on utilise les données au sein du système.
- À l'échelle de la classe – Les données sont utilisées pour planifier les cours, offrir un enseignement adapté, établir les profils de classe, affecter les ressources et mettre en œuvre des interventions de soutien.
- À l'échelle de l'école – Les données servent à affecter des ressources ainsi qu'à établir des plans de perfectionnement professionnel, des objectifs et des priorités ainsi que des profils de classe.
- À l'échelle de la division – Les données éclairent les décisions concernant la planification budgétaire, la dotation en personnel, les liens interorganismes, la planification scolaire et communautaire et les pratiques d'évaluation optimales.

SUJET 4 : Évaluation de la petite enfance — Observation par l'enseignant

Principaux thèmes ressortis des discussions

- Près de 40 % des divisions scolaires du Manitoba utilisent actuellement l'outil Évaluation de la petite enfance – Observation par l'enseignant (EPE-OE) créé par The Learning Bar; de nombreuses autres divisions ont déclaré qu'elles aimeraient utiliser l'outil, mais qu'elles ne le font pas faute de ressources.
- Lorsque le Ministère leur a demandé si elles utiliseraient l'EPE-OE advenant l'obtention d'une licence provinciale, trente divisions scolaires ont dit oui, cinq ont dit non et deux ont dit être indécises.
- Les divisions qui utilisent l'EPE-OE font toujours mention de la valeur que leur procurent des données en temps réel et propres aux élèves lorsque vient le temps de cerner les besoins d'apprentissage et d'orienter l'enseignement adapté.
- Les divisions ont déclaré que l'EPE-OE est facile à utiliser et qu'il fournit des données robustes aux enseignants.
- Certaines divisions ont mentionné qu'elles transmettaient les rapports de l'EPE-OE aux parents ou aux responsables d'enfants en tant que bulletins de maternelle; d'autres divisions ont dit remettre ces rapports aux parents ou aux responsables d'enfants à différents moments de l'année. Les rapports de l'EPE-OE à l'intention des parents et des responsables d'enfants sont traduits en 21 langues.

Conclusion

La consultation menée auprès des cadres supérieurs des divisions scolaires a permis d'obtenir une vue d'ensemble de l'état actuel des évaluations des élèves au niveau de la petite enfance au Manitoba. Les discussions sur les forces des outils d'évaluation et la clé d'une mise en œuvre réussie, tout comme les commentaires portant plus précisément sur l'EPE OE, montrent clairement qu'on est fortement favorable au soutien provincial de l'EPE OE partout au Manitoba. En juin 2023, le ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba a annoncé que le Manitoba investira dans la mise en œuvre provinciale de l'EPE-OE pendant trois ans, à compter de l'année scolaire 2023-2024. Il convient de noter que l'EPE-OE peut être mise en œuvre en anglais et en français.

Le Ministère évaluera l'incidence de cette initiative dans les divisions scolaires qui mettront en œuvre l'outil sur une période de trois ans. Cela permettra d'orienter les décisions futures sur l'utilisation de l'EPE-OE, y compris la possibilité d'envisager une mise en œuvre dans l'ensemble de la province.

Toutes les divisions scolaires qui optent pour la mise en œuvre provinciale auront accès à divers avantages : une formation pour les enseignants de la maternelle; des ressources pédagogiques; le paiement des frais de licence annuels de la division et des frais d'évaluation par élève; des rapports sommaires sur les données; et un perfectionnement professionnel avancé pour les enseignants et le personnel de la division scolaire. Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba recevra de The Learning Bar les données de l'EPE-OE pour toutes les divisions scolaires participantes, et ces données seront intégrées au Cadre provincial de données et de mesure du rendement.